

« Le cycliste n'a pas de carrosserie »

Les acteurs du cyclisme sarthois ont lancé vendredi dernier une vaste campagne de sécurité routière.

Cyprien MERCIER

cyprien.mercier@maine-libre.com

Un dramatique accident a été la goutte d'eau. C'était il y a bien-tôt un an. Le jeudi 24 avril, Robert Pauvert, 67 ans, membre de l'amicale cyclotouriste de Changé, trouvait la mort en pratiquant son loisir favori, renversé par une voiture. Un des 158 cyclistes tués en 2014 sur les routes françaises.

Des conséquences irréversibles

Vendredi, sa fille était présente à la Maison départementale des sports. « Mon père était chef de route, son rôle était de protéger ses copains, raconte Muriel Pauvert. Ce jour-là, il y a eu un grave problème de comportement de l'automobiliste, avec des conséquences irréversibles ».

C'est pour lutter contre ces incivilités, parfois dramatiques, que les principaux acteurs sarthois du cyclisme, en lien avec le conseil départemental et Le Mans métropole, ont décidé de lancer une campagne de sécurité routière « pour le partage de la route avec les cyclistes ».

Concrètement, cette campagne passe par la mise en place d'une signalétique temporaire rappelant les distances de sécurité à respecter.



Le Mans, vendredi. Roger Legeay (au centre) et Nicolas Edet (à droite) ont dévoilé les panneaux que l'on retrouvera bientôt sur le bord des routes.

L'installation de ces panneaux se fera par périodes de deux mois, afin que les automobilistes ne s'habituent pas

et ne soient plus interpellés par le message.

Une affiche de sensibilisation a également été produite et sera placardée sur tous les abribus TIS, soit 350 sites. Enfin, des stands dédiés à la sécurité des cyclistes seront installés au départ (le 7 avril à Sablé-sur-Sarthe) et à l'arrivée (le 10 avril au Lude) du Circuit cycliste Sarthe.

Pour Roger Legeay, ancien directeur sportif et porte-voix de ce sport populaire dans le département, ce projet « n'est pas seulement sportif, il est citoyen ». Selon lui, les cyclistes sont, parfois, considérés comme « des gêneurs » sur la route.

Distance de sécurité : 1 mètre 50

Le problème, insiste-t-il, est que les cyclistes sont « à poil, ils n'ont pas de carrosserie ». Il met aussi le doigt sur « la méconnaissance par tous du code de la route » et rappelle la règle : « En campagne, on double en laissant 1,50 m d'espace entre la voiture et le vélo. En ville, c'est 1 mètre ».

Des propos appuyés par Nicolas Edet, professionnel de l'équipe Cofidis né à La Ferté-Bernard. « Nous, coureurs professionnels, roulons de 28 000 à 30 000 km par an. Il n'y a pas un jour sans que nous soyons frôlés, on est jamais à l'abri de l'accident ». Selon lui, cette campagne est « une piqure de rappel importante ».